

21.09.2009 – 08:29 Uhr

## comparis.ch sur la hausse des primes des caisses maladie - Rehaussement de 6 à 16 % selon les cantons

Zürich (ots) -

Remarque : le tableau «Hausse des primes maladie 2010, canton par canton» peut être téléchargé en format pdf sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100003671](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671).

L'augmentation des primes maladie sera très inégale selon les cantons : avec 16 %, les cantons d'Uri, Obwald, Appenzell Rhodes-Extérieures et des Grisons feront partie des cantons les plus touchés alors qu'en comparaison, les hausses seront faibles à Genève, Neuchâtel et au Tessin, avec en moyenne 6 % et 7 % pour les deux derniers. C'est ce que révèle une analyse de comparis.ch, le comparateur sur internet. Les primes augmenteront donc de 11 % sur la Suisse entière, conformément aux prévisions précédemment publiées.

L'an prochain, les primes augmenteront en moyenne de 11 % sur toute la Suisse. (1) Mais les rehaussements varieront fortement en fonction des cantons : dans ceux touchés par les plus grosses augmentations, la hausse sera ainsi deux fois et demie plus forte que dans ceux où elles seront les plus basses. C'est ce que montre une analyse de comparis.ch, le comparateur sur internet. comparis a en effet calculé ce que devrait être la progression des primes maladie canton par canton, sur la base des primes provisoires de 54 caisses maladie, assurant ensemble environ 90 % de la population. (2)

Uri, Obwald, Appenzell Rhodes-Extérieures et les Grisons seront ainsi les cantons qui connaîtront la plus forte progression : 16 % en moyenne (cf. tableau en page suivante). La hausse sera également supérieure à la moyenne à Bâle-Campagne, Berne, Schwyz et Lucerne (14 %). Enfin, ce seront les cantons de Genève (6 %), du Tessin et de Neuchâtel (7 %) qui afficheront les augmentations les plus faibles, talonnés par le canton de Vaud, où le renchérissement ne sera que légèrement plus élevé (9 %).

Toutefois, les assurés des cantons où les hausses seront faibles, ne pourront bien souvent ne s'en réjouir que modérément. Ainsi ces augmentations relativement mesurées ne changeront rien au fait que les primes maladie de Genève et du Tessin comptent parmi les plus élevées de toute la Suisse. Et la situation est exactement inverse dans les cantons qui subiront les plus fortes hausses comme Obwald, Appenzell Rhodes-Extérieures et Uri : leurs assurés continueront à payer - comparativement parlant - des primes peu élevées.

Les raisons de ces disparités devraient se trouver dans le niveau des réserves et l'évolution des dépenses de santé propres au canton. Ainsi dans le passé, Genève affichait sur le papier le plus fort taux de réserves, tandis que celui d'Obwald, Uri et Appenzell Rhodes-Extérieures était très bas. A noter encore, d'après les statistiques actuelles de l'Office fédéral de la Santé Publique, les prestations prises en charge par les caisses maladie n'ont guère augmenté au Tessin l'an dernier.

(1) Cf. communiqué de presse du 26 août 2009, disponible sur : [http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.asp?ID=CO\\_090826](http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.asp?ID=CO_090826)

(2) Les calculs ont été pondérés en fonction du nombre d'assurés de chaque caisse et effectués toutes tranches d'âge, franchises, modèles d'assurance et cantons confondus.

Contact:

Richard Eisler, P.D.G.

Téléphone : 044 360 34 00  
Courriel : media@comparis.ch  
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100590212> abgerufen werden.